

# Le label "CAP Cit'ergie®" décerné à la Communauté d'Agglomération Cap Excellence

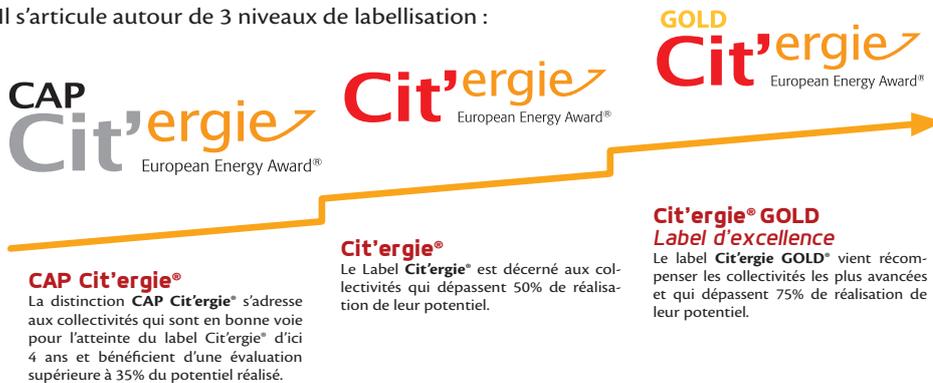
Afin de lutter efficacement contre le réchauffement climatique, l'ensemble des collectivités communales et intercommunales de la Guadeloupe doivent agir sur leurs consommations en énergie et leurs émissions de gaz à effet de serre.

Depuis sa création en 2008, la Communauté d'Agglomération Cap Excellence fait du développement durable un engagement identitaire à travers notamment l'Agenda 21 qui a été initié par le volet climat énergie avec l'élaboration de son PCET (Plan Climat Energie Territorial).

Le label Cit'ergie® est un dispositif européen de labellisation, diffusé par l'ADEME, qui s'adresse aux collectivités (communales et intercommunalités) qui souhaitent faire reconnaître la qualité de leur politique énergie climat. Il s'agit d'une démarche opérationnelle de mise en œuvre du PCET.

Cit'ergie® récompense pour 4 ans le processus de management de la qualité de la politique énergie climat de la collectivité et les actions en découlant.

Il s'articule autour de 3 niveaux de labellisation :



Chacun de ces niveaux récompense les réalisations et engagements pris par la collectivité et l'encourage à progresser dans sa démarche.

Le 24 juin 2015, après décision de la Commission nationale, le label « CAP Cit'ergie® » a été décerné à la Communauté d'Agglomération Cap Excellence récompensant ainsi son engagement sur les thématiques de l'énergie et du climat depuis sa création.

Pendant dix-huit mois, les directions de Cap Excellence, accompagnées de la conseillère Cit'ergie® spécialisée Madame Linda LESCUYER, ont recensé et valorisé toutes les actions réalisées dans les différents domaines\* ciblés par le label.

Les domaines du développement territorial et de l'organisation interne se sont révélés être les points forts de notre Communauté d'Agglomération.

De ce fait, il sera nécessaire de mettre en place des actions d'envergure afin de maintenir notre niveau de labellisation dans le temps. Cet engagement nous permettra d'une part d'accéder au label « Cit'ergie® » et d'autre part de fédérer les initiatives territoriales en élargissant notre démarche de Développement Durable notamment avec l'élaboration de notre Agenda 21.



**\* Les 6 domaines pour évaluer les points forts et les marges d'amélioration de notre politique énergie-climat**

1. Le développement territorial
2. Le patrimoine de la collectivité
3. L'approvisionnement en énergie, L'eau et l'assainissement
4. La mobilité
5. L'organisation interne
6. La communication et la coopération



1

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE EST L'UNE DES PREMIÈRES COLLECTIVITÉS DE GUADELOUPE À OBTENIR CE LABEL EUROPÉEN.

Agir, entreprendre et développer durablement